

La procédure d'admission dans l'enseignement supérieur se déroule
en suivant **UN CALENDRIER TRES PRECIS**
sur www.admission-postbac.fr

Du 20 janvier au 20 mars

Orientation active

Je dépose mes candidatures sur le portail

Objectifs de l'orientation active :

- ✓ **Si je souhaite m'engager à l'Université de Bourgogne en :**
 - L1 Santé,
 - L1 Sciences et vie de la terre,
 - L1 STS (mathématiques, informatique, chimie, électronique, mécanique),

Je suis **OBLIGATOIREMENT** concerné(e) par l'orientation active.

Alors : je constitue un dossier sur www.admission-postbac.fr

- ✓ **Si je souhaite m'engager à l'Université de Bourgogne dans un autre L1**, dans mon intérêt, je peux choisir de bénéficier de l'avis donné par l'université
Si oui : je constitue un dossier sur www.admission-postbac.fr

*Je pense à consulter régulièrement mon dossier en ligne
pour connaître les avis donnés par l'UB.*

Jusqu'au 2 avril

Je constitue et j'envoie mes dossiers de candidatures